Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

 Prénom Nom directeur

 Urssaf Région\*\*\*\*

 Adresse

 Ville

REF : Siret :\*\*\*\*\*\*

 Compte : \*\*\*\*

 N° SS :\*\*\*\*\*\*\*

 Dossier n° \*\*\*\*\*

Objet : Demande de Justificatifs

Prénom Nom du directeur (trice),

A preuve du contraire, je n’ai pas la moindre dette pour qui ce qui concerne mes cotisations ou autre.

Il serait donc urgent que vous mettiez de l’ordre dans vos services, qui tentent, par des moyens fallacieux de m’escroquer.

Je ne peux imaginer que vous soyez complice de faits qui relèvent du Pénal.

Par ailleurs, et ce qui pose réellement problème aujourd’hui et que vous allez pouvoir justifier en répondant à ce courrier, à savoir :

**Et ce conformément à :**

« Arrêté du 18 Juin 2013 fixe les modèles de statuts des unions pour le recouvrement des cotisations sociales et d’allocations familiale dont la circonscription territoriale est régionale »

**Mais encore conformément** à l’article 10 du Code Civil qui dispose,

« Chacun est tenu d’apporter son concours à la Justice en vue de la manifestation de la vérité.

Celui qui, sans motif légitime, se soustrait à cette obligation lorsqu’il en a été requis, peut être contraint d’y satisfaire, au besoin à peine d’astreinte ou d’amende civile, sans préjudice de dommages et intérêts »

**Mais encore, et en application à l’article L311-1 du code des relations entre le public et l’administrations,**

J’ai l’honneur de vous demander, la communication des pièces publiques suivantes :

1 - Le procès-verbal de la création de l’URSSAF, de son assemblée constitutive,

2 - L’arrêté du Préfet de région concernant la création de la caisse URSSAF ainsi que ses

annexes,

3 - L’immatriculation de la caisse URSSAF ainsi que l’intégralité de ses Statuts qui ont été

Déposés auprès du greffe du Tribunal compétent, et auprès du préfet de Région dont elle dépend, sachant que ladite caisse doit se savoir attribuer un N° de SIREN () depuis le 01/01/2014 délivré par l’INSEE suite à son immatriculation au RCS

4 - Le KBIS du tribunal de commerce qui a enregistré vos statuts,

5 - Le CERFA N° 11770\*03 portant création d’un groupement d’intérêt économique (GIE),

6 - La publicité de la caisse au BODACC,

7 - Le Contrat établi entre votre caisse et

Votre prénom, Nom (entreprise)

Adresse

Code Postal Ville

8 – Le Procès-Verbal d’assemblée générale qui a élu le président et ses administrateurs ainsi que toutes les personnes qui ont constitué le Bureau Administratif,

9 - votre nomination au poste de directeur ainsi que celle de votre agent comptable suite à

l’appel de candidature,

10 - votre mandat à agir au Nom de la Caisse,

11 - l’agrément qui autorise la Caisse à exercer une activité générale de sécurité sociale (Code

APE 8430A),

12 – l’agrément ORIAS autorisant la Caisse de collecter des fonds publics,

13 – le règlement intérieur de la Caisse

14 – l’assurance responsabilité civile de la caisse,

15 – le bilan financier de la Caisse dont la mission de contrôle et l’audit des organismes de

sécurité sociale a le contrôle, prévu par les articles R135-4 et L134 du Code des Juridictions Financières,

16 – la convention d’objectifs de et gestion entre l’Etat et la caisse pour les années 2014 à

2023.

**Votre silence, pour ne pas répondre à des questions auxquelles vous ne pouvez-vous soustraire, démontrerait ;**

Que votre Caisse URSSAF n’a pas le moindre statut légal, entre autres, pour agir.

Que vous confirmez les écrits de La cour des Comptes qui expose que, sur l’ensemble du territoire National et sur le dernier exercice, 53 milliards d’€ ont disparu des Caisses de l’URSSAF, et que ceci perdure depuis de nombreuses années.

Que ce gouffre financier provoqué par la disparition de cotisations sociales appartenant au **peuple**, crée un sérieux déficit dans les Caisses de la CPMA. Ce qui conduit à des réformes drastiques et nous entraînent vers des catastrophes sociales, devenues le leitmotive des discours officiels.

Il faut aussi nous expliquer pourquoi les URSSAF, instituées en vue de répondre à une mission **exclusivement sociale** fondée sur le **principe de la solidarité** nationale et **dépourvue de tout but lucratif** sont inscritessur les **marchés financiers.**

**L’Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale** ou **ACOSS**, nouvellement appelée **URSSAF Caisse nationale depuis 2021.**

**AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE :**

SIREN :180 035 016 **Non inscrite au R.C.S mais enregistrée au DUN AND BRADSTREET, société Américaine.**

**Numéro de TVA :**FR39180035016

Enregistrée également sur les marchés financiers, au registre LEI sous le numéro : 9695004688W2B6R2E206

**Et ce, à preuve du contraire, bien évidement.**

Par vos agissements, ainsi que ceux de vos collaborateurs, nous faisons face à une escroquerie en bande organisée et de l’extorsion de fonds, définies comme un crime contre les biens.

**Article L313-1 du Code Pénal :**

*L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.*

*L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.*

**Article 312-1 du Code Pénal :**

*L'extorsion est le fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien quelconque.*

*L'extorsion est punie de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende.*

Dans l’attende des documents visés plus haut, et du rectificatif pour admettre la mise à zéro et la suppression définitive du compte URSSAF n°\*\*\*\*\*, de Prénom Nom.

Si tel n’était pas le cas, nous pourrions être contraints de publier ce courrier **Nominatif** sur les réseaux sociaux ou autres médias et d’en informer la juridiction compétente.

Je vous prie, Prénom Nom directeur, de bien vouloir agréer mes salutations les plus distinguées

 Prénom Nom Signature